

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 997

Artikel: La cotisation à l'Europe
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La cotisation à l'Europe

Dix à quatorze milliards de francs. Tel est le prix de la première cotisation que la Suisse va payer à l'Europe, sous forme de tunnels alpins. Tel est aussi le montant de la facture des particularités que nous tenons à défendre: limitation du poids et surtout du nombre des camions circulant dans notre pays, recherche d'une solution au plus près de nos préoccupations écologiques.

Le choix, dans son principe, est non seulement bon mais il est surtout le seul qui soit viable à long terme. Chacun reconnaît que la route ne parviendra pas à absorber seule l'augmentation des transferts de marchandises prévus pour ces prochaines décennies. Il faut pourtant espérer que nos partenaires européens prendront de leur côté les mesures indispensables: imposition du trafic, aussi bien sur route que sur rail, de manière à ce qu'il couvre l'entier des coûts qu'il occasionne et remise en question de certains transports provoqués par une division extrême du travail, et qui ne s'effectuent que parce qu'ils sont indirectement subventionnés. C'est sur ce point d'ailleurs que les oppositions vont se concentrer. Les écologistes ont déjà annoncé leur refus d'un accroissement des capacités de transit offertes par notre pays en l'absence de mesures d'accompagnement destinées à provoquer un transfert de la route au rail, et non pas un cumul des deux systèmes. Il faut pourtant reconnaître que dans la situation européenne qui est la nôtre et au vu des limitations déjà sévères imposées au trafic routier, la marge de manœuvre du gouvernement est en la matière fort limitée.

Le Conseil fédéral, dans son souci de miner un éventuel référendum, a pris soin de répartir sur la carte de la Suisse les travaux liés à ce crédit, quitte à servir deux fois les mêmes plats, comme nous le relevions déjà il y a une année lorsque les grandes lignes du projet étaient dévoilées. C'est ainsi qu'est inscrit au programme une revalorisation de la ligne du Simplon — déjà vendue une fois pour Rail 2000 — et le projet de liaison Genève — Mâcon, raccord au réseau TGV

français, auquel la Confédération a donné son appui il y a une année. Adolf Ogi a d'ailleurs tancé les Romands qui, ne parvenant pas à faire l'unité derrière ce projet, rendent difficile sa promotion à l'étranger. Cette morale fait bien rire ceux, mais ils sont rares, qui suivent ce dossier de près. Car si les cantons romands avancent en ordre dispersé, ils ne font que suivre l'exemple de la Berne fédérale où l'on cherche en vain un service ou quelques fonctionnaires de référence maîtrisant à fond les données du problème. Quant au chef du Département genevois de l'économie publique, habile vendeur et chargé du dossier pour la République, les mauvaises langues disent qu'il peine à suivre sur la carte le tracé de la nouvelle ligne qu'il appelle de ses vœux. Contrairement à ce que dit M. Ogi, l'avenir de la ligne du Simplon ne dépend pas tant de cette liaison avec la France que de sa prise en compte réelle en Suisse. Nous restons dans l'attente d'une manifestation concrète d'intérêt, autre que des pointillés sur une carte avec en légende une énigmatique «revalorisation de l'axe du Simplon».

PI

Moins d'Etat, plus de gym

Le Parti radical suisse vient de publier une brochure sur le sport de l'an 2001. Il convient de se souvenir que le secrétaire général Christian Kauter a été deux fois médaillé olympique comme escrimeur. Parmi les propositions, la construction de cent halles de gymnastique dans toute la Suisse. Moins d'Etat et fédéralisme paraissent oubliés. Il en va de même dans la revendication d'abaisser à douze ans la limite d'âge pour «Jeunesse + sport» ou à propos du subventionnement des associations sportives. Il est vrai que les radicaux envisagent aussi la suppression de l'impôt sur les billets d'entrée aux manifestations sportives. Mais n'oublions pas que bien des jeunes peuvent voter dès 18 ans.